

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 29 juillet 2019

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de ville, le lundi 29 juillet 2019, à compter de 17 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jean Lévesque.

Est absente la conseillère Marie-France Moquin

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Pierre Tougas	Bob Lussier
MME	Suzanne Lessard	Lucie Dagenais
	Chantal Gadbois	

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

Conformément à l'article 156 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été notifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 25 juillet 2019 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

SUJETS :

- Adoption de l'avis de convocation
- Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019
- Adoption du procès-verbal du 8 juillet 2019
- Adoption de la liste des comptes à payer
- Demande no. 19-025 aire PIIA – 14, route 237 nord, Madame Lurette O'Reilly
- Demande no. 19-026 aire PIIA – 12 rue de l'Église Monsieur Pierre Boivin
- Achat de bacs de compostage
- Offre de services CRIQ (Centre de recherche industrielle du Québec) système d'épuration de type marais filtrants
- Système d'épuration de type marais filtrants
- Achat d'un ordinateur portable
- Levée de la séance

RÉS 658-07-19 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D': Adopter l'avis de convocation tel que notifié par la directrice générale, secrétaire-trésorière le 25 juillet 2019.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 29 juillet 2019

RÉS 659-07-19 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 3 JUIN 2019

Il est proposé par le conseiller Lucie Dagenais
Appuyé de la conseillère Chantal Gadbois
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil adopte le procès-verbal du 3 juin 2019 tel que rédigé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

RÉS 660-07-19 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 8 JUILLET 2019

Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais
Appuyé de la conseillère Chantal Gadbois
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil adopte le procès-verbal du 8 juillet 2019 tel que rédigé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

RÉS 661-07-19 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

7541	Atelieur du bronze	Transport sculp.	218.45 \$
7542	Equipement Baraby Inc	Entreposage cabine	114.98 \$
7543	Roger Courchesne	Location garage	500.00 \$
7544	Ville de Dunham	Contrat ordure	9 443.30 \$
7545	Vitalité Frelighsburg	Fete au village	3 750.00 \$
7546	Benoit Michel	Remboursement insc.	280.00 \$
7547	Linda Tetreault	Entretien HdV	704.16 \$
7548	Sylvie Cote	Archivage	840.00 \$
7549	Arlene Paradis	Batterie arrosage	73.20 \$
7550	Helene Medeiros	Bricolage CdJ	59.43 \$
7551	Telus	Cell Incendie	71.28 \$
7552	Pages Jaunes	Mensualité	19.44 \$
7553	Bell Mobilité	Cell Dir TP	60.01 \$
7554	Groupe DNH Inc	Essence Voirie, Incendie	1 270.41 \$
7555	Wayland Bridget	Remboursement taxes	500.00 \$
7556	Boivin Louise-Michelle	Remboursement taxes	17.15 \$
7557	Grondin Regis	Remboursement taxes	39.29 \$
7558	Kessler David	Remboursement taxes	24.89 \$
7559	Banorri Quinto	Remboursement taxes	71.00 \$
7560	B.R. Caron Inc	Remboursement taxes	36.68 \$
7561	Lemaire Yvon	Remboursement taxes	185.74 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 29 juillet 2019

7562	Bell Canada	Tel usine eau potable	82.14 \$
7563	Bell Canada	Tel usine eau potable	87.89 \$
7564	Association Garagona	Formation	205.46 \$
7565	Avizo	Suivi eaux	5 022.11 \$
7566	B2B2C	Hebergement courriel	14.89 \$
7567	Equipement Baraby Inc	Tracteur	194.36 \$
7568	BC2	Contrl interimaire	8 623.13 \$
7569	Buropro	Fourniture bureau	289.10 \$
7570	Cable Axion	Telecom	749.94 \$
7571	Canac	Tables	159.82 \$
7572	Concassage Pelletier	Gravier	1 879.57 \$
7573	DBR Informatique	Imprimante	46.08 \$
7574	Bruno de Kinder	Messageur	174.00 \$
7575	Groupe GFE	Inspection	693.31 \$
7576	Futropolis	Sortie CdJ	363.00 \$
7577	Gestion Econo plus	Telereperage	91.98 \$
7578	Henri St-Pierre	Voirie	2 179.81 \$
7579	Impression DF	Fourniture bureau	10.64 \$
7580	Innovative surface solutions	Epan dage	5 638.56 \$
7581	Rona	Travaux ss	36.87 \$
7582	Moto sport G&L	Quincaillerie	80.42 \$
7583	MRC Brome-Missisquoi	Arbre	1 049.75 \$
7584	Nivelage MC	Nivelage	1 580.91 \$
7585	Paradis Lemieux Francis	Trahan/Dwyer/General	7 622.65 \$
7586	Andre Paris	Fauchage	3 104.33 \$
7587	Plomberie Goyer	Borne seche	3 800.74 \$
7588	Programmation GM	Serv informatique	806.27 \$
7589	Sanivac	Toilette	603.63 \$
7590	Sylvie Cote	Archivage	780.00 \$
7591	Townsend Consultants	Gestion siteweb	107.79 \$
7592	Ultima	Centre Adelard	238.00 \$
7593	Ville de Cowansville	Frais admin	57.49 \$
7594	Y. Gosselin	Quincaillerie	668.71 \$

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 662-07-19 DEMANDE NO. 19-025 AIRE PIIA – 14, ROUTE 237 NORD, MADAME LAURETTE O'REILLY

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil accepte qu'un permis de lotissement soit émis pour la création des lots 6 327 262 et 6 237 263, conformément au plan de déposé par l'arpenteur géomètre Daniel Gélinas sous la minute 3881 en date du 4 juillet 2019.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 29 juillet 2019

ADOPTÉE

RÉS 663-08-19 DEMANDE NO19-026 12, RUE DE L'ÉGLISE – MONSIEUR PIERRE BOIVIN

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil accepte qu'un permis de construction soit émis, conformément au procès-verbal du CCU du 18 juillet 2019.

ADOPTÉE

RÉS 664-08-19 ACHAT DE BACS DE COMPOSTAGE

Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg achète 22 bacs de compostage de la compagnie USD Loubac conformément à la proposition du 23 juillet 2019, numéro 276702, au montant taxes incluses de 2 387,24 \$.

ADOPTÉE

RÉS 665-07-19 OFFRE DE SERVICE CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC (CRIO) SYSTÈME D'ÉPURATION DE TYPE MARAIS FILTRANTS

ATTENDU QU'en 2012-2013 la Municipalité de Frelighsburg a construit une usine de traitement des eaux usées de type marais filtrants avec le programme de subvention FIMR ;

ATTENDU QUE depuis sa mise en activité, l'usine rencontre des problèmes d'atteinte d'objectifs à l'égard du phosphore et des coliformes fécaux ;

ATTENDU QU'en 2016, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) commandait une étude au Centre de technologie de l'eau (CTE) afin de définir des pistes de solution concernant la problématique de l'atteinte de l'objectif à l'égard du phosphore et des coliformes fécaux dans les stations de traitement des eaux usées de type marais filtrants ;

ATTENDU QU'en raison de bris récurrents au niveau des conduites d'alimentation en eaux usées et du système de pompage apparus depuis la sortie de l'étude, la Municipalité de Frelighsburg a été dans l'impossibilité de mettre en œuvre les mesures correctives recommandées par le CTE ;

ATTENDU QUE le 28 juin 2018, la Municipalité rencontrait le MAMH dans le but d'entreprendre une démarche pour l'admissibilité de la Municipalité au programme de subvention PRIMEAU volet 1.1 pour le remplacement de la station de pompage ;

ATTENDU QU'à la séance ordinaire du 5 juillet 2018, la Municipalité engageait par la résolution RÉS 421-07-18, la firme de génie-conseil « Avizo Experts-Conseils » au

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 29 juillet 2019

montant de 10 500 \$ pour la rédaction de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU volet 1.1 ;

ATTENDU QU'à la suite de cette rencontre, la Municipalité envoyait le 11 octobre 2018 le formulaire de subvention PRIMEAU volet 1.1 pour trouver une solution de remplacement de la station de pompage ;

ATTENDU QU'en date du 2 avril 2019, la Municipalité recevait un avis de non-conformité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le non-respect des normes de rejet à l'effluent final et l'absence d'un appareil de mesure de débit à la station des eaux usées ;

ATTENDU QU'à la suite de l'avis de non-conformité les ingénieurs « Avizo Experts Conseils » mandatés par la Municipalité rédigeaient un avis technique au MAMH concernant les bris mécaniques de la station de pompage et les débordements au niveau des marais filtrants qui occasionnent un problème de colmatage et la non-atteinte en matière du respect des rejets ;

ATTENDU QU'à la suite des événements décrits plus haut, la Municipalité s'adressait le 7 mai 2019 au cabinet de circonscription de madame Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation, ministre responsable de la Condition féminine et députée de Brome-Missisquoi pour obtenir son appui dans les démarches qu'elle a entreprises pour son admissibilité au programme PRIMEAU volet 1.1 afin de trouver une solution de remplacement au système d'épuration des eaux usées ;

ATTENDU QU'en réponse aux présentes le MAMH a proposé à la Municipalité de mandater le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) au montant de 9 500 \$ pour la rédaction d'une étude diagnostique du traitement du système d'épuration de type marais filtrants mis en place depuis 2012-2013 ;

ATTENDU QUE le but de l'étude est de prendre connaissance de la situation du système de marais filtrants, d'émettre un constat relatif à la faisabilité de rendre le système conforme aux exigences environnementales en vigueur, en mettant en place les actions de l'étude réalisée en 2016 par le CTE ;

ATTENDU QUE la Municipalité a déboursé à ce jour 2 220 \$ en honoraires professionnels supplémentaires et qu'elle doit à nouveau déboursier 9 500 \$ en honoraires professionnels non subventionnés pour répondre à la proposition du MAMH ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité informe le MAMH qu'elle est d'accord à mandater le CRIQ aux conditions suivantes :

Que : Si la Municipalité entreprend des travaux de réparation en réponse au rapport rédigé par le CRIQ, et que ces travaux s'avèrent inefficaces en ce qui a trait au non-respect des normes de rejet à l'effluent final ;

QUE : le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation s'engage à rendre la Municipalité admissible à la subvention du programme PRIMEAU volet 1.1 pour le remplacement de la station d'épuration ;

QUE : la Municipalité de Frelighsburg obtienne du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'assurance que toutes les dépenses effectuées pour des travaux de réparation et d'honoraires professionnels en attente de la subvention au programme PRIMEAU volet 1.1, soient admissibles et créditées ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 29 juillet 2019

QUE : copie de la présente soit envoyée au cabinet de madame Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation, ministre responsable de la Condition féminine et députée de Brome-Missisquoi.

ADOPTÉE

RÉS 666-07-19 ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE

Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal autorise la dépense de 2 025 \$ pour l'achat d'un ordinateur portable pour qu'il soit affecté au poste de travail du directeur général adjoint.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 667-07-19 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Jean Lévesque
Maire

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

